Nations Unies S/2006/914

Conseil de sécurité

Distr. générale
22 novembre 2006
Français
Original : anglais

Lettre datée du 21 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la déclaration que vous avez faite ce jour au nom du Conseil de sécurité, dans laquelle celui-ci a condamné sans équivoque l'assassinat, perpétré à Beyrouth le 21 novembre 2006, du Ministre de l'industrie, Pierre Gemayel (S/PRST/2006/46). Le Conseil s'est également félicité que le Gouvernement libanais soit fermement résolu à traduire en justice les auteurs, organisateurs et commanditaires de cet assassinat et d'autres meurtres et il a souligné sa détermination à épauler le Gouvernement libanais dans ses efforts à cette fin.

À ce propos, j'ai reçu aujourd'hui une lettre du Premier Ministre libanais, M. Fouad Siniora, dans laquelle il demande une assistance technique pour aider le Gouvernement libanais à enquêter sur le meurtre de M. Gemayel. Le Gouvernement libanais demande également que la Commission d'enquête internationale indépendante soit mise en rapport avec les autorités libanaises compétentes à cette fin.

Étant donné que la Commission d'enquête internationale indépendante rend compte au Conseil de sécurité, je vous transmets cette demande et, par votre intermédiaire, aux autres membres du Conseil, afin que le Conseil prenne les dispositions appropriées.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

06-62788 (F) 221106 221106